

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 25 (1920)

Autor: J.B.F.
Nachruf: M. Charles Viatte, notaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

prospérer un important commerce de fournitures d'horlogerie connu hors des frontières de notre pays. Il fut aussi un des fondateurs de l'importante usine des cycles *Condor*, à Courfaivre, qui prit un bel essor.

Homme affable, d'un caractère très accommodant, V. Donzelot était surtout un homme d'intérieur qui ne quittait guère sa famille au sein de laquelle il goûtait depuis peu un repos bien mérité. Hélas ! il ne devait pas en jouir longtemps et la mort est venue le ravir trop tôt à l'affection des siens. Que la terre lui soit légère !

X.

† M. Charles Viatte, notaire

La mort, l'impitoyable mort, nous enlevait, le 24 février 1921, un de nos anciens et fidèles membres, M. le notaire CHARLES VIATTE. Parti depuis peu en traitement pour une maladie d'estomac, il succombait à l'Hôpital Victoria à Berne, où il avait subi une opération, et certes personne n'eût supposé que sa robuste constitution n'était pas capable de résister au plus grave choc.

M. Viatte était âgé de 58 ans, et il était originaire de Saignelégier qu'il affectionnait et auquel il a voué toutes ses prédilections. Doué d'une belle intelligence, d'un jugement sûr et sain qui le fit remarquer déjà sur les bancs de l'école primaire, sa mère, devenue veuve bien trop tôt, l'envoya étudier au Collège de Consolation, dans le Doubs, puis à Fribourg, à Berne et à Genève, pour l'amener à conquérir une patente de notaire. Il l'obtint après de brillants examens en 1885, et depuis lors son nom devint très populaire dans son pays, où il occupa avec distinction diverses fonctions. Guide à l'armée, président de la Société d'agriculture, de la Conférence St-Vincent de Paul, de la Commission de l'Ecole secondaire, officier d'état-civil, président du Tribunal, président de la commission de liquidation de la Caisse d'Epargne, sont quelques-unes des charges les plus marquantes de son activité. Comme maire, on lui doit la construction de l'Hôtel de Ville dont il fut l'initiateur, et la Commission d'Ecole secondaire qui, à ses funérailles, lui témoigna une reconnaissance particulière, lui attribue avec raison le développement et l'introduction du programme du progymnase dans cette école supérieure du chef-lieu. M. Viatte appartenait au parti conservateur et fit partie longtemps du Comité central de son parti. Ardent, énergique, affable en société, on aimait à le rencontrer et à causer avec lui, car il était un distingué folkloriste de son petit pays. Les sociétés artistiques eurent aussi son appui désintéressé et bénéficièrent de ses talents. Il fut longtemps directeur de la Société de Musique Fanfare, du Chœur mixte, du Chœur d'hommes, mais

il resta particulièrement attaché au chant religieux. Chacun admirait la profondeur, l'ampleur et le charme de sa superbe voix de basse. Sa carrière notariale fut exemplaire; il était un cœur droit, intègre, et apportait dans sa profession une dignité et une noblesse qui le firent remarquer.

Sa mort si inattendue a consterné et affligé tous ceux qui l'ont connu et éploré une belle famille qui avait, il y a quelques années déjà, perdu sa mère. La population entière a témoigné une profonde sympathie aux victimes directes de ce deuil cruel, et la Société d'Emulation en particulier conserve un souvenir reconnaissant à celui qui fut un de ses meilleurs sociétaires aux Franches-Montagnes et qui se rendit utile généreusement à son pays.

J. B.-F.

—•••—

—| Laurent Nicolet

1865 - 1921

LAURENT NICOLET, descendant du célèbre graveur de Louis XVI, naquit à Carouge en 1865. A l'âge de 7 ans déjà, il fut placé à l'Orphelinat de Courtelary par sa commune d'origine. Il y resta jusqu'à la fin de sa scolarité.

Devenu horloger, il sut, grâce à son énergie et à sa vive intelligence, se créer une place au soleil. Mêlé à la vie intime de la population laborieuse de St-Imier, il en aimait les nombreuses sociétés. Il fut, en son temps, président de l'*Union Chorale*, puis président de la Société d'Embellissement. La confiance populaire l'éleva même jusqu'au Conseil général, au moment où les ouvriers devaient y gagner leurs sièges de haute lutte.

Un autre domaine cependant absorba bientôt toute son activité: En 1897, il entra dans le Conseil d'administration de la Commune bourgeoise. Il en devint bientôt le secrétaire puis, dès 1908, le Président. C'est à ce titre qu'il fit également partie du Conseil d'administration du funiculaire St-Imier-Mont-Soleil.

Laurent Nicolet fut un grand travailleur et un bon cœur. Jamais il ne refusait un service ou un conseil, et ce n'est jamais en vain qu'on frappait à sa porte. D'idées très larges et d'une belle capacité d'administration, il aimait sa tâche et s'y dévouait corps et âme.